

Du rôle irremplaçable d'une Société civile dynamique

Ceux qui ont participé au Forum Social Mondial qui s'est tenu à Nairobi du 20 au 25 janvier 2007 ont apprécié, entre autres choses, le dynamisme de la société civile et la force de changement qu'elle incarne. Ils ont pu avoir des échanges très riches avec des membres de la société civile de pays comme l'Inde, le Brésil, le Pérou, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Zambie, etc. La force et le sérieux dont ces organisations font preuve résident, sans doute, dans le fait qu'elles sont nées à partir des situations concrètes que vivent quotidiennement les populations pauvres et marginalisées.

Les articles du Père Guy Verhaegen publiés dans le numéro précédent (février-mars 2007) et dans celui-ci mentionnent quelques actions concrètes entreprises par la société civile à travers le monde. Il nous a parlé d'un mouvement populaire non-violent indien, *Ekti Parishad*, « dont l'objectif est de permettre aux populations locales de s'organiser pour faire valoir leurs droits et obtenir la mise en œuvre de la réforme agraire promise depuis des années » (p. 107).

Dans le présent numéro, il cite l'exemple de la République Dominicaine où « le Forum Citoyen est le plus grand réseau de la société civile du pays, avec plus de 200 organisations de différents secteurs de la vie nationale. Pour combattre la corruption, la tendance à l'autoritarisme, le manque de continuité entre les différents gouvernements, le Forum a élaboré un « Agenda de propositions de la société civile », qui comporte en premier lieu des propositions visant à résoudre les problèmes macro-économiques, mais aussi des propositions concernant la politique sociale, l'éducation, la santé, les services publics, la parité, l'environnement, la transparence et la lutte contre la corruption, les relations entre l'Etat et la

société civile, les réformes institutionnelles etc. Cet agenda est proposé aux candidats à la présidence et le dialogue commence... Le Centre des Etudes Sociales P. Juan Montalvo S.J. coordonne les activités ».

Le rôle des centres sociaux pour l'émergence d'une société civile dynamique est déterminant. C'est à une telle émergence que travaille, depuis sa création en 1965, le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (Cepas). La Table générale et l'index de *Congo-Afrique* (de 1996 à 2006) que nous publions dans ce numéro montrent à l'évidence que beaucoup d'articles traitent de problèmes sociaux. A propos de la société civile congolaise, la lecture de deux articles peut être suggérée : il s'agit de « Forces politiques de la société civile en RDC : voie d'accélération du développement en Afrique » du professeur Ngoma-Binda et de « Regard sur la société civile en RDC : Défis durant la Transition » du Père Rigobert Minani (voir pour les deux *Congo-Afrique* (2003) n° 380, pp. 597-614).

C'est pour continuer à travailler à l'émergence d'une société civile dynamique que le Cepas a organisé, du 15 au 16 décembre à Kinshasa, un Forum national de la société civile. Au cours de ce forum, les participants ont réfléchi sur « La bonne gouvernance et les ressources naturelles et minières en RDC ». Il s'agit là d'une question importante dans cette phase post-électorale où les efforts des uns et des autres doivent être dirigés vers la reconstruction du pays. Pour que l'action du gouvernement porte les fruits escomptés, elle a besoin d'un pouvoir de contrôle crédible qui n'émane pas seulement de l'opposition institutionnelle, mais aussi et surtout de toutes les forces sociales du pays. Celles-ci doivent travailler pour que toutes les couches de la population participent au développement du pays et qu'elles en soient les premières bénéficiaires.

On se souvient du dynamisme de la société civile congolaise des années 90. Le rôle qu'elle a joué pour la tenue de la Conférence Nationale Souveraine a été déterminant, car les forces sociales, toutes tendances confondues, avaient eu conscience de travailler pour les intérêts de la population. C'est d'une telle société civile que notre jeune démocratie a besoin.

Il ne nous reste qu'à remercier le Père Léon de Saint Moulin, SJ, notre précieux collaborateur, pour la table générale et l'index de *Congo-Afrique* (1996-2006) qu'il met à la disposition des chercheurs. Puissent-ils permettre, comme ceux de 1961-1995, « de mieux connaître la collection de la revue, qui constitue un recueil inégalé d'études sur la République Démocratique du Congo ».

CONGO-AFRIQUE

CONGO – AFRIQUE

Economie – Culture – Vie sociale

Publication mensuelle du Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS)

ABONNEMENTS (1 an : 10 numéros)

- Tarifs au Congo :

abonnement ordinaire	: 25.000 Francs congolais
abonnement Enseignant EPSP	: 17.000 Francs congolais
abonnement Etudiant	: 12.500 Francs congolais
abonnement de soutien et Institution	: 50.000 Francs congolais
abonnement d'honneur	: 100.000 Francs congolais
prix du numéro	: 3.500 Francs congolais

- Tarifs pour l'étranger :

Europe et Afrique	: 85 \$.US ou 70 Euros
Amérique et Asie	: 175 \$.US ou 140 Euros
Abonnement d'honneur	: 350 \$.US ou 280 Euros

- Mode de paiement

- Banque Commerciale du Congo (BCDC) n° 101-0130448-96/USD

IBAN : BE 86 2911 1381 5150; SWIFT : BCDCCDKI

- N.B. : Les frais bancaires sont à charge de l'abonné

Protocole de rédaction/Editorial recommendations

1. Les projets d'articles soumis à Congo-Afrique doivent traiter de questions relatives à l'Economie, la Culture et la Vie sociale ;
2. Les articles ne doivent pas dépasser 15 pages imprimées. Une version électronique (fichier pdf ou .doc) du projet d'article devra parvenir à la rédaction de la revue à l'adresse suivante : congoafrique@yahoo.fr
3. Les auteurs sont priés d'indiquer leurs prénoms et noms, leur titre académique ou professionnel ainsi que l'adresse exacte de l'institution. Ils devront joindre à leur manuscrit un résumé (abstract) de 8 lignes maximum.
4. La numérotation des notes de bas de page doit être continue pour l'ensemble de l'article.
5. Les notes de bas de page doivent respecter le protocole suivant :

Prénoms (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), titre du volume (italique), nom de l'éditeur, collection (s'il y a lieu), lieu de l'édition, année, nombre de pages ou première et dernière page de la citation.

Exemple : Jean-Marc ELA, *Ma foi d'Africain*, Editions Khartala, Paris, 1985, p.224.

Prénoms (minuscule) et nom de l'auteur (majuscule), «titre de l'article» (entre guillemets), in titre de la publication (italique) suivi immédiatement du mois et de l'année (entre parenthèses), pages.

Exemple : Elie P. NGOMA BINDA, « Hommes et femmes en démocratie. Questions d'égalité, de parité, d'équité ou de justice ? », in *Congo-Afrique* (avril 2006) n° 404, p. 85-97.